



Compte rendu de réunion

Comité Directeur

11 janvier 2022 (visio-conférence)

Présents :

Didier Rami, Bernard Barascud, Annick Bellet, Pierre Bérail, Xavier Berthelot, Thierry Broucke, Maurice Dejean, Vincent Denhez, Lan Despeyroux, Frédéric Desplats, Abel Dos Santos, Anne Fourmaud, Claudie Gallet, Gisèle Gallet, Philippe Michelutti, Michel Pascal, Pierre Peruzzetto Jackie Racinais, Michel Terpand, Marion Veyrac
Invité : Nicolas Jonette, CTSR

Excusés : Lionel Allasio, Armando Cabreira, Thérèse Droui, Guy Ledrappier, Chantal Lassus, Lionel Leloir, Michel Henner (Médecin),

Ordre du jour :

- Préparation de l'AG
- Questions diverses

La visio-conférence a commencé à 18 h 40

- Préparation de l'Assemblée Générale

La réunion prévue à La Canourgue est annulée en présentiel

L'objectif de cette réunion est de décider si l'AG prévue le 26 février doit se faire en présentiel ou en visio conférence, car les invitations doivent partir début février.

Le tour de table permet de confirmer que l'ensemble des participants est favorable à la visio conférence.

Il faut donc organiser les votes avec Bélénios.

Après discussion sur les avantages, et / ou les problèmes qui peuvent se présenter, Pierre PERUZZETTO précise qu'il y a du travail mais que nous serons dans les délais par rapport à l'AG de la FFTA et que nous saurons éviter les « couacs » de l'année dernière.

Chaque président de club recevra un code d'accès à Bélénios et un mot de passe pour pouvoir voter.

Un président n'a qu'un bulletin. Celui-ci est pondéré et donc le président ne vote qu'une fois même s'il a X000 voix.

En cas de perte des données par un président, la Commission peut demander à Bélénios de renvoyer un mot de passe, le précédent étant automatiquement supprimé. Il n'y a pas de risque de voter deux fois.

Le scrutin sera ouvert sur plusieurs jours, certains pouvant rencontrer des difficultés pour se connecter ou ayant besoin d'aide à la manipulation.

Les résultats des votes seront donnés par Bélénios, une fois l'heure de fermeture du scrutin atteinte.

Pour les clefs d'ouverture, on a réduit le nombre et donc on peut ouvrir avec moins de personnes. Il faut recréer une commission électorale, on va demander aux personnes qui en faisaient partie l'année dernière si elles veulent bien de nouveau y participer et lancer un appel à candidatures si d'autres personnes sont intéressées.

Les votes seront ouverts de la fin de l'AG au mercredi.

Ils concernent les motions de l'AG et l'élection des délégués à l'AG de la FFTA

La candidature pour les délégués à l'AG de la FFTA sera faite sur les invitations.
Pour l'instant l'AG de la FFTA est maintenue en présentiel le 26 mars à Charenton le Pont.
L'Occitanie a 10 voix.
Si l'AG se tient réellement le coût du déplacement reste un problème.

Vincent DENHEZ précise que les comptes sont envoyés par mail

Pour les cotisations il est décidé de ne pas augmenter. On vote pour la reconduction de la part CRTAO sur la licence 2023

- Questions diverses

- Championnats régionaux

Il y a peu d'inscrits et il ne reste que trois semaines pour s'inscrire

On s'interroge sur les causes, (covid, contraintes...). Une relance sera faite pour rappeler aux clubs la date limite de pré-inscription »

- Championnats départementaux

Abel DOS SANTOS demande comment recevoir les archers si on ne peut pas leur permettre de manger ou boire sur le lieu de la compétition

Didier RAMI rappelle que les règles sont gouvernementales et que l'organisateur n'a pas à prendre de risque

Il faut prendre ses précautions, prouver qu'on a fait les contrôles, ajouter un cahier de rappel, ne pas hésiter à appeler la préfecture pour savoir ce qu'on peut faire ;

Savoir qui est responsable, le CRTAO ou le club organisateur ? Philippe MICHELUTTI dit qu'à Nîmes, ils prennent toutes les précautions, et rabaisseront la jauge à 1100 personnes et qu'il n'y aura pas de spectateurs.

- Formation

Nicolas JONETTE précise que la DRAJES lui a demandé de limiter les regroupements de personnes et de décaler autant que possible toutes les actions de janvier qui pourraient être susceptibles d'aider à la propagation du virus.

Il a été décidé de décaler l'examen Entraîneur Fédéral du mois de janvier au mois de mars.

Concernant la formation en cours, la priorité est de maintenir autant que possible la continuité des formations. Les formations EF en cours se déroulent principalement en distanciel. Etant donné le faible nombre de stagiaires, il a été convenu avec les membres de l'ETR qu'il était possible de mener une journée de formation pédagogique qui reste très similaire à des situations d'entraînement.

Entre temps le CREPS a été fermé pour cause de Covid, et la journée de formation de Toulouse a été reportée en février.

Nicolas JONETTE rappelle que la page des formations sur le site présente les formations possibles en temps réel.

Il confirme aussi que les formations continues actuelles valident le statut « actif » des entraîneurs pour trois ans.

- Référent pour la coupe du monde.

Lionel ALLASIO veut bien s'en occuper mais souhaite être accompagné.

Fin de la visio-conférence : vers 19h45